



ASSOCIATION MISSION LOCALE DU BASSIN GRAYLOIS
6 rue des Stades - 70100 ARC LES GRAY

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés :

- Éric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU

Adresse
Parc Valmy – Le Quatuor
3G Rue Jeanne Barret
21000 DIJON

Tél : 03.80.72.22.10 / 03.80.72.93.72
E mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 €
RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche Comté et sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Besançon-
Dijon

À l'assemblée générale,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MISSION LOCALE DU BASSIN GRAYLOIS** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport. 

Cabinet ACC

Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application la première application du règlement ANC N°2022-06 – modernisation des états financiers.

4. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous n'avons pas été en mesure d'effectuer les vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires relatives aux documents adressés aux membres de l'association, ces documents ne nous ayant pas été communiqués à la date de notre rapport.



Cabinet ACC

Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Cabinet ACC

Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378

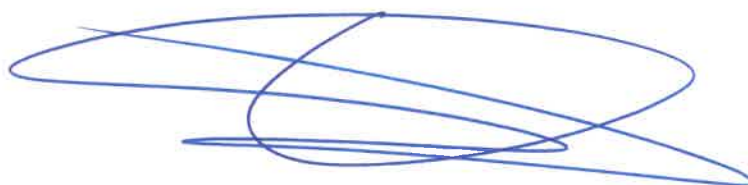
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dijon, le 1^{er} juin 2026

**Le Commissaire aux Comptes,
SARL ACC**



Charles GOUREAU
Associé mandataire social

Cabinet ACC

Parc Valmy • 36 Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

ANNEXE**Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Cabinet ACC

Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

Page 6 sur 6

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 360	3 360		781
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	2 162	1 944	219	384
Autres immobilisations corporelles	83 845	45 983	37 862	18 720
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	21 600		21 600	21 140
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 000		1 000	
Autres immobilisations financières	250		250	900
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	112 217	51 287	60 930	41 925
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	78 616		78 616	72 319
Charges constatées d'avance	2 530		2 530	6 768
Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000	800 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	707 833		707 833	632 919
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 588 979		1 588 979	1 512 006
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 701 196	51 287	1 649 909	1 553 931

CENTRE D'AUDIT ET D'ANALYSE
DE COMPTES ET DE FINANCES
ACC

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	55 352	55 352
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation	3 027	3 027
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	115 776	115 776
Autres réserves		
Report à nouveau	1 186 311	1 009 159
Excédent ou déficit de l'exercice	43 796	177 151
Situation nette	1 404 262	1 360 467
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	459	575
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 404 721	1 361 042
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	78 575	76 780
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	78 575	76 780
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	13 993	8 640
Provisions pour charges	33 673	28 845
TOTAL DES PROVISIONS IV	47 666	37 485
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 132	11 589
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	65 238	57 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 576	8 371
Produits constatés d'avance		825
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	118 946	78 624
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 649 909	1 553 931

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 4 -

CENTRE D'INITIATION ET D'ÉVALUATION
 11 Boulevard du Doulos
 ACC

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	554 263	588 770
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	76 780	30 745
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		111 551
Autres produits	12 971	12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	644 014	731 078
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	93 992	86 048
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 226	8 899
Salaires	314 334	314 919
Cotisations sociales	102 790	74 739
Dotations aux amortissement et dépréciations	9 525	10 941
Dotations aux provisions	88 756	13 178
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		76 780
Autres charges	1 938	149
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	625 561	585 653
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	18 453	145 425
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 346	41 194
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	33 346	41 194

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	33 346	41 194
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	51 799	186 619
Produits exceptionnels V		15 938
Charges exceptionnelles VI		15 520
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		419
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	8 003	9 886
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	677 359	788 210
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	633 564	611 059
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 796	177 151
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

CERTIFICAT D'APPROBATION
ET DE CONFORMITÉ
ACC

PRESENTATION GENERALE

Objet social de l'association :

L'Association a pour but principal la mise en œuvre d'une politique d'insertion sociale, professionnelle et économique des jeunes de 6 à 25 ans, sur le bassin d'emploi de Gray, dans le cadre des textes législatifs et réglementaire en vigueur notamment l'ordonnance n°82-273 du 26 mars 1982, relative aux mesures destinées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Activités ou missions sociales et moyens mis en œuvre :

Pour mener à bien cette politique, l'Association propose notamment les actions suivantes : Des actions à destination des jeunes de 16 à 25 ans :

- Accueillir, informer, conseiller les jeunes, afin de les aider à élaborer un projet d'insertion et de qualification personnalisé.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur le bassin Graylois avec les partenaires
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, aux loisirs, aux sports, à la culture, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
- Susciter un dialogue permanent améliorant les rapports des jeunes avec les
- Mettre en relation les jeunes avec les partenaires du monde économique, de l'emploi et de la formation professionnelle. Des actions à destination des acteurs de l'emploi et des entreprises :
- Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers, etc.) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.
- Rechercher auprès des entreprises et des différents acteurs de l'emploi les possibilités d'accueil des
- Contribuer, le cas échéant, à la création d'activité et d'entreprises.
- Evaluer des processus d'insertion professionnelle et
- Confronter les pratiques pédagogiques des organismes de formation à la communication des expériences et des acquis entre les divers partenaires.

--- fin de page ---

CERTIFIÉ CONFORMÉ À LA NORME
Le Certifié par l'Association
ACC

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 649 909 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 43 796 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le rgt 2023-03 à compter du 1er janvier 2025.

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 sont présentés ci-après :

- Subventions d'investissement :

La quote-part de subvention d'investissement virée au résultat au titre de l'exercice 2025 s'élève à 116 € et est désormais présentée en résultat d'exploitation, alors qu'elle était comptabilisée sur les exercices antérieurs en résultat exceptionnel.

- Remboursements de frais de personnel :

Les remboursements de frais de personnel comptabilisés en 2025 s'élèvent à 17 145 € et sont présentés en diminution des charges de personnel, alors qu'ils étaient enregistrés sur les exercices antérieurs en transferts de charges.

- Indemnités d'assurance :

Les indemnités d'assurance comptabilisées en 2025 s'élèvent à 649 € et sont présentées en autres produits d'exploitation, alors qu'elles étaient enregistrées sur les exercices antérieurs en transferts de charges / en résultat exceptionnel (selon le cas).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 33 673 euros au 31.12.25

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 78 575 euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 360			3 360
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 360			3 360
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 162			2 162
Autres immobilisations corporelles	59 289	27 720	3 164	83 845
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 451	27 720	3 164	86 007
Immobilisations financières				
Participations	21 140	460		21 600
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts		1 000		1 000
Autres immobilisations financières	900		650	250
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22 040	1 460	650	22 850
TOTAL GÉNÉRAL	86 851	29 180	3 814	112 217

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	27 720			27 720		
Total immobilisations financières	1 460			1 460		
TOTAL GÉNÉRAL	29 180			29 180		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	3 164			3 164		
Total immobilisations financières	650			650		
TOTAL GÉNÉRAL	3 814			3 814		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	2 579	781		3 360
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 579	781		3 360
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 778	165		1 944
Autres immobilisations corporelles	40 569	8 578	3 164	45 983
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 347	8 744	3 164	47 927
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	44 926	9 525	3 164	51 287

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	781		781		
Immobilisations corporelles	8 744		8 744		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	9 525		9 525		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 164			3 164
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	3 164			3 164

Commentaires : néant

CENTRE D'ANALYSE
LE COMPTABLE EN CHIFFRE
ACC

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	1 000		1 000
Autres immobilisations financières	250		250
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	78 616	78 616	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 530	2 530	
TOTAL	82 396	81 146	1 250

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 132	46 132		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	23 466	23 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 976	21 976		
Impôts sur les bénéfices	7 176	7 176		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 621	12 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	7 576	7 576		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	118 946	118 946		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	55 352				55 352
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation	3 027				3 027
Réserves	115 776				115 776
Report à nouveau	1 009 159		177 151		1 186 311
Excédent ou déficit de l'exercice	177 151				43 796
Situation nette	1 360 467		177 151		1 404 262
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	575		579	695	459
Provisions réglementées					
TOTAL	1 361 042		177 730	695	1 404 721

Commentaires : néant

RENTRE LE NOM DE VOTRE ASSOCIATION
 LE COMPTABLE ACC

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	8 640	5 353			13 993
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	8 640	5 353			13 993
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	28 845	4 828			33 673
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	28 845	4 828			33 673
TOTAL DES PROVISIONS	37 485	10 181			47 666

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

CERTIFIÉ COMPTABLE ET SOCIÉTÉ
 LE COMPTABLE DU CHRONOS
ACC

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 808	8 034
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	45 537	35 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	57 345	43 283

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		1 890
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		4 279
Instruments de trésorerie		
TOTAL		6 169

Commentaires : néant

CERTIFIÉ PAR UN EXPERT-COMPTABLE
EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ACC

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		825
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		825
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	2 530	6 768
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	2 530	6 768

Commentaires : néant

RETRAITÉ, TRANSPARENT ET SINCÈRE
2e Comptabilité des Comptes
ACC

Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		781
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		384
Autres immobilisations corporelles		18 720
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		21 140
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		900
	TOTAL I	41 925
Comptes de liaison	II	
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		72 319
Valeurs mobilières de placement		800 000
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		632 919
Charges constatées d'avance		6 768
	TOTAL III	1 512 006
Frais d'émission des emprunts	IV	
Primes de remboursement des obligations	V	
Écarts de conversion actif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 553 931

Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif	31/12/2024
Fonds propres	
Fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres statutaires	55 352
Fonds propres complémentaires	
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Écarts de réévaluation	3 027
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	115 776
Autres réserves	
Report à nouveau	1 009 159
Excédent ou déficit de l'exercice	177 151
Situation nette	1 360 467
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	575
Provisions réglementées	
TOTAL I	1 361 042
Comptes de liaison	II
Fonds reportés et dédiés	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	76 780
TOTAL III	76 780
Provisions	
Provisions pour risques	8 640
Provisions pour charges	28 845
TOTAL IV	37 485
Emprunts et dettes	
Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 589
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	57 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 371
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	825
TOTAL V	78 624
Écarts de conversion passif	VI
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 553 931

CENTRE D'ANALYSE FINANCIÈRE
 Le Comptable en Charge
ACC

Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat		31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		588 770
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		30 745
Utilisations des fonds dédiés		111 551
Autres produits		12
	TOTAL I	731 078
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes		86 048
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		8 899
Salaires et traitements		314 919
Charges sociales		74 739
Dotations aux amortissements et dépréciations		10 941
Dotations aux provisions		13 178
Reports en fonds dédiés		76 780
Autres charges		149
	TOTAL II	585 653
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	145 425
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		41 194
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	41 194
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	41 194
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	186 619

CERTIFIÉ PAR UN VÉRIFIÉ
 Le Comptable en Charge
ACC

Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		13 374
Sur opérations en capital		2 214
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		350
	TOTAL V	15 938
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		12 119
Sur opérations en capital		3 400
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL VI	15 520
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	419
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	9 886
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	788 210
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	611 059
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	177 151
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

CERTIFIÉ CONFORME ET ENDORSÉ
 Le Comptable du Comptable
ACC